

Les Enfants de la Couronne et La Charia au Canada ou 365 X 24 **font 8 760**

Jean Marc Larivière

Numéro 132, été 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40811ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Larivière, J. M. (2006). Compte rendu de [*Les Enfants de la Couronne et La Charia au Canada ou 365 X 24 font 8 760*]. *Liaison*, (132), 39–41.

Les Enfants de la Couronne et La Charia au Canada ou 365 X 24 font 8 760

JEAN MARC LARIVIÈRE



APRÈS *Lettre à une enfant de rue* et *Enfer et contre tous*, la réalisatrice Andrée Cazabon poursuit l'exploration de son sujet de prédilection : les jeunes à risque. Son film *Enfer et contre tous* a été très bien reçu par la critique, et avec raison. Inspirée de son expérience personnelle comme jeune toxicomane vivant dans la rue, la réalisatrice jette un regard lucide et percutant non seulement sur les jeunes mais aussi, et surtout, sur leurs parents, laissés sans boussole par un système d'aide sociale inefficace pour contrer les ravages des drogues. Il n'est pas surprenant que depuis la sortie de ce film, en 1999, Cazabon ait été invitée à animer plus d'une centaine de discussions avec des jeunes, des familles, des décideurs et des médias.

Puisant toujours dans sa propre expérience en foyer d'accueil, la cinéaste se penche cette fois-ci sur le sort de quatre des quelque 70 000 jeunes à la charge de l'Aide à l'enfance. Malheureusement, la maîtrise documentaire tant en évidence dans *Enfer* manque à l'appel dans *Les Enfants de la Couronne*. Il ne s'agit pas d'un mauvais film, loin de là. Sujet et personnages sont porteurs de sens. Claudette Mayheux, gestionnaire à l'Aide à l'enfance, tient des propos révélateurs sur un système dépassé par les événements. La facture technique y est aussi. Pourtant, d'entrée de jeu, en voix hors champ, Cazabon annonce un parti pris dont le sous-texte signale qu'il n'y aura ni aventure, ni découverte, ni enchantement — et oui, même la détresse peut être porteuse d'enchantement.

Les quatre jeunes parlent à cœur ouvert et il y a des moments où le spectateur vient près de passer de l'autre côté du miroir, mais il bute constamment contre le tain, renvoyé à des lieux communs. La trousse de presse nous informe que Cazabon a suivi ses personnages pendant dix mois. Le tournage s'est peut-être étalé sur cette période, et c'est déjà là un bonheur rarissime pour les documentaristes à l'ère de la télé, mais nous n'avons pas du tout l'impression d'une relation soutenue. Si cela avait été le cas, *Les Enfants de la Couronne* nous aurait fait voyager jusqu'à l'âme de ces « grands blessés », plutôt que de tourner autour à distance.

À notre époque où règnent fanatisme et intégrisme de tout acabit, Dominique Cardona se penche, dans *La Charia au Canada*, sur un enjeu social on ne peut plus important pour notre pays et le monde entier : quelle place la religion peut-elle ou doit-elle occuper dans nos sociétés laïques et multiculturelles ? La réalisatrice ne ménage pas les efforts puisqu'elle y consacre pas moins de deux épisodes de 45 minutes chacun, intitulés respectivement, *Qu'est-ce qui fait si peur ?* et *Les pièges du multiculturalisme*.

On se rappelle qu'en décembre 2004, le rapport Boyd recommandait l'arbitrage religieux pour les questions de droit familial en Ontario. Depuis, des islamistes désirent mettre en place des tribunaux prônant la charia, un code de justice inspiré du Coran, lequel régit toutes les activités du croyant. Or, l'interprétation de la charia varie d'un pays et d'une culture à l'autre, et là où elle est pratiquée active-

ment, la femme reste, le plus souvent, sous la tutelle légale de son père, de ses frères ou de son mari. En peu de temps, des groupes de femmes, de libertés civiles, de juristes sont montés aux barricades avec le résultat que dix mois plus tard le premier ministre Dalton McGuinty décide d'interdire tout arbitrage religieux, qu'il soit d'inspiration musulmane, juive ou chrétienne.

La Charia au Canada demande à des femmes musulmanes, les premières concernées, et aussi à quelques autres intervenants ce qu'ils pensent de l'arbitrage religieux et du rôle de l'Islam dans la société canadienne. Cela dit, avant même qu'on ne leur donne la parole, une narration sans équivoque a déjà annoncé ses couleurs et continue de s'inscrire sans ménagement contre l'arbitrage religieux tout au long des 90 minutes. Ce parti pris, en soi, ne ferait pas problème si ce n'était du peu de temps qu'on accorde à l'autre partie. Détrompez-vous : je ne suis pas fervent de la soi-disant objectivité journalistique. En fait, je n'y crois pas. Toutefois, j'estime qu'il en va de la santé de la vie intellectuelle de nos sociétés d'être transparent et minutieux. On ne peut pas prétendre avoir examiné l'envers de la médaille en accordant la parole à un seul imman tristemement rétrograde. Le rapport Boyd fondait sa recommandation sur des principes d'équité et de justice sociale complexes qu'on n'a pas le droit de balayer sous le tapis.

Ce peu d'égard pour la complexité est d'autant plus désolant que l'enjeu est primordial et que tant d'éléments essentiels sont en place. En effet, *La Charia au Canada* regorge de propos intelligents et de révélations fracassantes. La perspicacité et la lucidité des propos de la députée québécoise d'origine marocaine, Fatima Houada-Pépin, qui a déposé à l'Assemblée nationale une motion contre les tribunaux islamiques canadiens, valent à eux seuls le visionnement des deux épisodes où elle figure largement.

Ce qui ne vaut pas la peine, cependant, c'est une facture visuelle pauvre et, pour tout dire, abrutissante. Quarante-vingt-dix minutes de têtes parlantes et de plans de coupe, ça coupe le plus grand appétit de savoir et de comprendre. La répétition incessante des intervenants, des propos et même des plans de coupe — en visionnant les deux épisodes coup sur coup, on reconnaît de nombreux plans de coupe dans l'un et dans l'autre — épuise et agace. Pourquoi ne pas avoir pris un peu plus de soin pour mieux organiser et élaguer le matériel, élucider la complexité des questions et trouver des porte-parole sensés en faveur des tribunaux religieux? Réponse : il faut nourrir le monstre, le Minotaure du monde moderne, la télévision.

Les Enfants de la Couronne et *La Charia au Canada* sont des coproductions du Studio Ontario et Ouest de l'ONF et de producteurs privés, Les Productions R. Charbonneau (Ottawa) et Médiatique (Toronto), respectivement. Largement privé des fonds qu'il lui faudrait pour réaliser son potentiel créateur, depuis de nombreuses années, l'ONF

est forcé de miser sur l'effet multiplicateur des coproductions pour maintenir un rythme de production acceptable. Pour leur part, les maisons privées sont encore plus à l'étroit et vivent d'un projet à l'autre, d'une série à l'autre. L'explosion du nombre de chaînes de télévision ouvre certainement plus de fenêtres, mais la grande majorité des télévisions a peu d'argent et une grille horaire à combler, avec le résultat que les producteurs touchent des miettes en droits de licence pour leurs produits. Il faut produire beaucoup et vite avec moins que rien. Est-il surprenant alors que ce qu'on annonce comme des documentaires ne sont en fait que de longs (et pas toujours grands) reportages?

Contrairement à ce que l'on pense, les dramatiques et les documentaires ne sont pas très différents. Tous deux reposent sur l'art du récit. Le conteur montre, puis laisse l'imaginaire du public se déployer. Le journaliste démontre, et le public n'a qu'à suivre l'exposition. Peu importent l'intérêt et l'importance de l'enjeu social ou personnel, s'il n'y a pas d'enjeu dramatique, ce n'est pas du documentaire mais de la documentation. Confondre la documentation et le documentaire revient à pratiquer le réductionnisme, à niveler par le bas. Il est dommage que de nos jours, que pour la nourrir (et se nourrir) les documentaristes soient de plus en plus souvent soumis aux exigences d'une télévision inassouissable. ■

Les Enfants de la Couronne

réalisation et scénarisation : Andrée Cazabon
production : Les Productions R. Charbonneau,
Office national du film du Canada
diffusion : CBC Newsworld, SRC Télévision, RDI.

La Charia au Canada

réalisation et scénarisation : Dominique Cardona
production : Médiatique,
Office national du film du Canada
diffusion : Canal D.

Jean Marc Larivière est cinéaste.

